

Libération, 3 avril 2023

## **Derrière les menaces contre Marine Tondelier, l'inquiétante radicalisation des agriculteurs irrigants**

La violence n'est pas que du côté des opposants aux mégabassines. Protégés par la FNSEA et les instances gouvernementales, des agriculteurs défendent leur modèle intensif jusqu'à l'illégalité. La secrétaire nationale d'Europe Ecologie - les Verts est la dernière victime en date.

Par Andy Smith

Directeur de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), Sciences-Po Bordeaux

Le 27 mars dernier, les président·e·s de la chambre d'agriculture et la Coordination rurale du Lot-et-Garonne publiaient un communiqué de presse officiel menaçant à mots à peine voilés Marine Tondelier, secrétaire nationale d'Europe Ecologie-les Verts (EE-LV), de représailles si elle maintenait son déplacement à Marmande. «Le territoire vous est hostile» peut-on lire dans le communiqué, «ne venez pas chez nous, ça va mal se passer». Le lendemain, ils l'ont bloquée de force à la gare de cette ville. Si elles étaient isolées, ces intimidations pourraient être attribuées au climat de tension dans lequel le pays vit depuis le recours au 49.3 par le gouvernement qui a connu un net regain à l'occasion des manifestations de Sainte-Soline (Deux-Sèvres) et leur brutale répression par les forces de l'ordre.

Toutefois, ce geste d'intimidation a des racines plus profondes, à la fois locales et nationales. Il révèle une situation dans laquelle le débat sur l'usage de l'eau en agriculture et plus généralement sur les modèles agricoles est confisqué par les intérêts forts du secteur qui ont opté, depuis quelque temps, pour des stratégies d'intimidation dont Marine Tondelier est la dernière victime en date.

### **Sentiment d'impunité**

Le Lot-et-Garonne est l'un des points chauds de ces stratégies. Dans ce département, la Coordination rurale détient la présidence de la chambre d'agriculture depuis 2001. C'est ce syndicat qui a été le fer de lance d'un projet de retenue d'eau localisé à Caussade. Après avoir été interdit par décision du tribunal administratif de Bordeaux en 2018, ce lac artificiel a néanmoins été construit en toute illégalité en 2019. Les agents de la police des eaux ont refusé de se présenter sur le chantier par peur d'y être physiquement agressés. La même année, le tribunal correctionnel d'Agen a condamné le président et le vice-président de la chambre d'agriculture départementale à des peines de prison et à des amendes pour la construction illégale de cette retenue d'eau, une décision confirmée par la cour d'appel le 13 janvier 2022. Las, ces deux hommes sont restés libres et les représentants de l'Etat ont renoncé à mettre en question le lac de Caussade. Le sentiment d'impunité de ces responsables syndicaux est aussi nourri par les protections dont ils bénéficient au plan national. La FNSEA, le syndicat majoritaire garant du statu quo productiviste n'a jamais condamné ces pratiques pas plus que la Coordination rurale. Plus grave, ces pratiques sont tolérées par les plus hautes instances gouvernementales.

Avec l'arrivée à l'Élysée d'Emmanuel Macron, c'est au tour du ministère de l'Intérieur d'être enrôlé dans cette politique de protection des intérêts dominants du monde agricole. En 2019, dans le cadre d'un accord entre Beauvau, la FNSEA et les jeunes agriculteurs, la cellule Demeter est mise en place avec pour mission de lutter contre les infractions commises dans les fermes (par les animalistes notamment), mais aussi et surtout contre «les actions de nature idéologique» qui «dénigrent le milieu agricole». Mise en cause publiquement par plusieurs ONG environnementalistes pour avoir «libéré la violence» des agriculteurs, la cellule Demeter a finalement été recadrée début 2022 à la suite d'une décision du tribunal administratif de Paris demandant sa dissolution. Toutefois, cela n'a guère freiné les élans répressifs de Gérard Darmanin qui a qualifié de rassemblement d'«écoterroristes» la manifestation contre la mégabassine de Sainte-Soline en octobre 2022 avant de

demander la dissolution de l'association les Soulèvements de la Terre à la suite de la manifestation du 26 mars dernier.

Tout se passe comme si l'Etat avait cautionné l'émergence de ce qu'on peut qualifier de «vigilantisme agricole», autrement dit la tendance de certaines fractions du monde agricole à agir en justiciers en dehors de tout cadre légal et à s'assurer de la reproduction de l'ordre social rural par le recours à la violence et à l'intimidation. Ce vigilantisme cible les associations environnementalistes dans les régions où l'agriculture intensive fait l'objet des critiques les plus fortes. En Bretagne où les écologistes ont dénoncé l'impact des pratiques agricoles dites «conventionnelles» sur la qualité de l'eau. Ou encore dans l'ancienne région Poitou-Charentes et le Sud-Ouest où ce sont les pratiques d'irrigation qui sont visées.

### **Confiscation du débat**

La banalisation des pratiques d'intimidation s'installe sur fond de confiscation du débat sur les pratiques agricoles. Depuis une dizaine d'années, les dirigeants des syndicats agricoles les plus conservateurs ont entamé un patient travail de disqualification et de dénigrement de tous ceux qui osent remettre en question le modèle productiviste. Il s'est traduit par le recours toujours plus fréquent à des expressions comme «agri-bashing» et «écologie punitive». Formules qui ont le double avantage de clore le débat et de faire les participants au modèle agricole dominant les victimes d'une écologie conquérante et arrogante qui serait l'expression de catégories sociales avant tout urbaines et sourdes aux contraintes du monde rural. Cette stratégie a eu pour effet de décomplexer la violence des adhérents de ces syndicats. Violence qui ne vise plus tant l'Etat, comme c'était le cas jusqu'aux années 2010, que les militants des organisations environnementalistes. L'opposition entre l'agriculture dominante et les associations environnementalistes s'est clairement intensifiée au cours des dernières années, notamment autour de l'enjeu des usages de l'eau.

A tel point que, pour l'heure, on peine à voir comment un compromis pourrait être construit. Mais ce qui est le plus alarmant est que ce conflit politique ait dégénéré en une lutte souvent violente, une lutte aux armes très inégales où des agriculteurs impliqués ont agi ainsi sans en être découragés par les représentants de l'Etat. Au final, c'est tout simplement l'Etat de droit qui est remis en question dans certaines campagnes françaises. Et ces atteintes ne viennent pas nécessairement de ceux qui se sont mobilisés contre les mégabassines.